ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES PELLES HYDRAULIQUES (OPTION RAIL/ROUTE)

Durée
16 heures

Date début prochaine session
sur inscription

Nb places dispo.
/

Langue
/

LIEU DE LA FORMATION

Théorie à l'IFSB Pratique : site équipé avec des rails, mis à disposition gratuitement par l'entreprise
Référence : E3109
Formateurs : Les formateurs de l'IFSB
Effectif max : 2 participants
Quand : Suivant planning et sur demande
Rythme : journée
Langue : FR
Tarif : 1.150,00 € HTVA

ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salarié des entreprises de construction

OBJECTIF

Être capable de conduire des pelles hydrauliques (option rail/route) en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d'Assurance Accident (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie:
- Réglementation
- Technologie et caractéristiques des engins
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles d'utilisation et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de l'engin
- Plaque de charge
- Étiquetages de produits dangereux et de manutention
- Signalisation et balisage
- Techniques d'élingage et accessoires de levage

Pratique:
- Prise de poste
- Adéquation de l'engin
- Familiarisation au poste de conduite
- Conduite et manipulation
- Elingage de charges
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- Un certificat médical stipulant la permission de conduire un engin de la catégorie C.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir joindre ce document, au profil de votre salarié via votre compte en ligne avant que la formation ne commence, sinon il ne sera pas admis en formation.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite d'une pelle hydraulique (rail/route).

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dits éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique.
En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.

Une remise à niveau périodiques pour ce type d'engin et exigé tous les 10 ans.